

La démocratie participative

LE SOCLE DE LA DÉMOCRATIE EST LE SYSTÈME REPRÉSENTATIF OÙ L'ÉLECTION CONFÈRE LA LÉGITIMITÉ. AUJOURD'HUI, NOTRE SOCIÉTÉ A DES EXIGENCES NÉCESSITANT QUE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE SOIT ALIMENTÉE PAR LES ÉLÉMENTS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.



Charte de la démocratie participative, votée en Conseil Municipal du 26 février 2015 qui précise le cadre des instances.

Face à ce constat, et dans le cadre de sa démarche Agenda 21, la Municipalité a souhaité mettre en place des instances participatives offrant la possibilité, aux acteurs du territoire, de participer à la vie de la cité. En renforçant la démocratie de proximité, la Municipalité souhaite donner la parole aux Aixois et favoriser leur participation aux décisions locales.

Enrichir les projets municipaux, renforcer le lien social autour du bien vivre ensemble, recréer des espaces de parole, animer la vie des quartiers, dynamiser le tissu économique, favoriser l'émergence des forces vives du territoire... autant d'objectifs définis afin de développer une participation plus large au service de l'intérêt public.

DEUX INSTANCES PARTICIPATIVES SONT CRÉÉES :
Les Comités de quartier (et le Conseil de quartiers)
Le Conseil Economique Communal (CEC)



Conseil Municipal

Conseil de quartiers

Conseil Économique
Communal

COMITÉ DE QUARTIER N°1	COMITÉ DE QUARTIER N°2	COMITÉ DE QUARTIER N°3	COMITÉ DE QUARTIER N°4
COMITÉ DE QUARTIER N°5	COMITÉ DE QUARTIER N°6	COMITÉ DE QUARTIER N°7	COMITÉ DE QUARTIER N°8
COMITÉ DE QUARTIER N°9	COMITÉ DE QUARTIER N°10	COMITÉ DE QUARTIER N°11	COMITÉ DE QUARTIER N°12

4 collèges :

- PME/PMI
- Artisans et agriculteurs
- Commerçants
- Professions libérales / associations médico-sociales



Comités de quartier

RÔLE

Les Comités de quartier sont des instances consultatives et des espaces de concertation dédiés à la vie des quartiers d'Aix-sur-Vienne. Les Comités de quartier sont également des instances d'expression apolitiques au sein desquelles l'intérêt collectif du quartier est prioritaire. Ils font émerger des besoins, envisagent des propositions adaptées, participent à la construction de décisions, et sont générateurs du développement d'un lien social.

OBJECTIFS

- ENRICHIR LES PROJETS MUNICIPAUX
- RENFORCER LE LIEN SOCIAL AUTOUR DU BIEN VIVRE ENSEMBLE
- RECRÉER DES ESPACES DE PAROLE
- ANIMER LA VIE DES QUARTIERS

ORGANISATION

La Collectivité a défini 12 comités de quartier sur la base des 12 secteurs géographiques identifiés pour le recensement de la population début 2014. Le Comité de quartier se compose au minimum de 2 personnes, et au maximum de 5 personnes, élues au sein des quartiers, et d'un élu référent désigné par le Maire. Chaque Aixois peut être membre d'un Comité de quartier, sur la base du volontariat, à la condition d'avoir 16 ans minimum et d'habiter le quartier concerné.

AFIN D'ANIMER LE RÉSEAU DES COMITÉS DE QUARTIER, UN CONSEIL DE QUARTIERS SERA CRÉÉ AVEC LES REPRÉSENTANTS DES 12 COMITÉS DE QUARTIER.

Conseil Économique Communal (CEC)

RÔLE

Le Conseil Economique Communal est une instance consultative et un espace de concertation dédié à la vie économique.

ORGANISATION

Le Conseil Economique Communal (CEC) est organisé autour de 4 collèges :

- un collège « PME/PMI »
- un collège « artisans et agriculteurs »
- un collège « commerçants »
- un collège « professions libérales / associations médico-sociales »



COUPON RÉPONSE

Vous souhaitez vous impliquer en tant que citoyen dans la vie de votre cité ?

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

@ :

À retourner avant le 17 avril 2015 :

Par courrier au : 44, avenue du Président Wilson - 87700 Aix-sur-Vienne

Par mail à : as-letullier@mairie-aixesurvienna.fr

Par téléphone au 05 55 70 77 32



A RETENIR

Deux réunions publiques seront organisées afin de présenter les Comités de quartier et prendre un temps d'échange avec les personnes intéressées :

Habitants de la Rive droite :

MARDI 21 AVRIL 2015 / 20H : APSAH

Habitants de la Rive gauche :

MERCREDI 22 AVRIL 2015 / 20H :

Centre culturel Jacques Prévert : salle vidéo

Retrouvez les infos sur :

www.mairie-aixesurvienna.fr/comites-de-quartier